

NOUVELLE ETAPE FRANCHIE POUR LE PROJET EOLIEN

En 2015, la Compagnie Nationale du Rhône entrait en contact avec la municipalité d'Echallon afin de lancer les études de faisabilité d'un parc éolien. Aujourd'hui, à l'issue des études et de la prise en compte des contraintes techniques, réglementaires, et des sensibilités environnementales et paysagères, l'installation de 8 éoliennes est envisagée. Ces éoliennes produiraient l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 20 000 personnes et éviteraient l'émission de 39 tonnes de CO₂ par an.

La démarche de concertation

Une permanence d'information a eu lieu le 26 septembre. 4 chefs de projets de la CNR étaient présents tout l'après-midi pour échanger avec la quarantaine d'habitants venus s'informer sur le projet.

Suite à cette permanence, un nouveau comité local de suivi, réunissant les acteurs du territoire – élus, services et organismes de l'état, associations environnementales, société de chasse – s'est tenu le 1^{er} octobre.

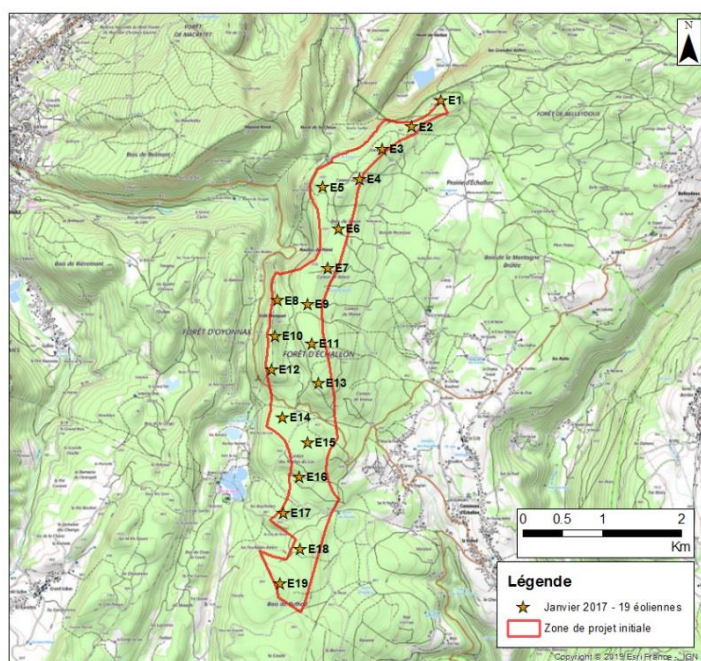
Les partenaires du projet – commune, OSER, CNR – se sont réunis le 10 octobre pour approuver la configuration avant la demande d'autorisation.



La totalité des informations présentées pendant la permanence, ainsi que les précédents bulletins d'information, sont disponibles sur le site internet : <http://eolien-echallon.fr>

La définition du projet

Les résultats des études menées depuis 2015, ont permis d'affiner la connaissance du site, et de réfléchir à plusieurs configurations pour le parc éolien.



Variante n°1 – Implantation à 19 éoliennes de diamètre 100 m et de hauteur totale 190 m

La première implantation qui a été étudiée permet d'optimiser l'espace disponible, avant la prise en compte des enjeux révélés par les études.

Ici, on observe notamment une proximité avec l'APPB des Roches du Péret (zone de protection naturelle).

De plus, dans cette configuration plusieurs éoliennes sont visibles depuis le lac Genin.



Variante n°1 depuis le Lac Genin

Variante n° 2 – Implantation à 8 éoliennes de diamètre 130 m et de hauteur totale 200 m

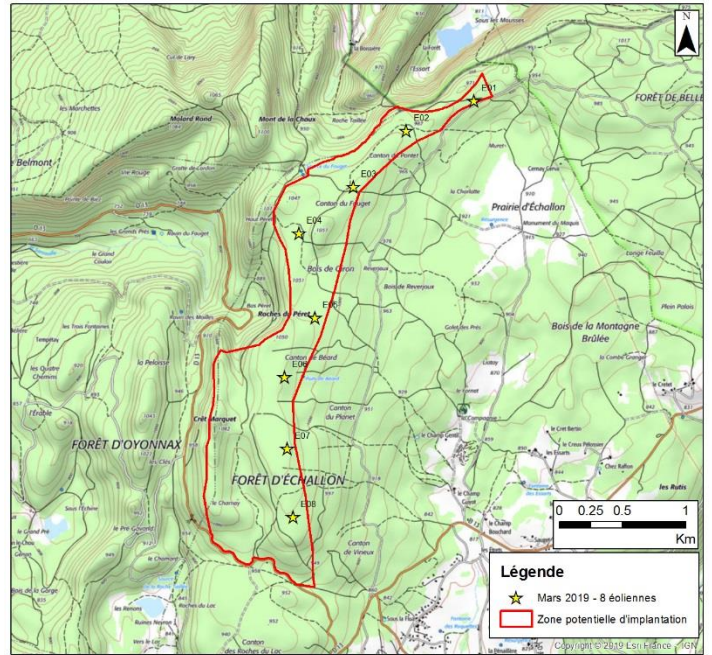
La zone de projet a été réduite : les éoliennes ne sont plus visibles depuis le lac Genin.

L'augmentation de la taille des éoliennes et leur espacement permet de compenser en partie la perte de production liée à la diminution du nombre d'éoliennes.

Photomontage non définitif – avant projet

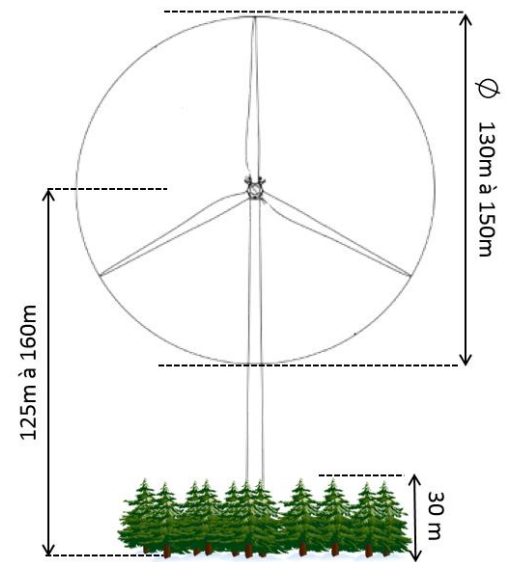
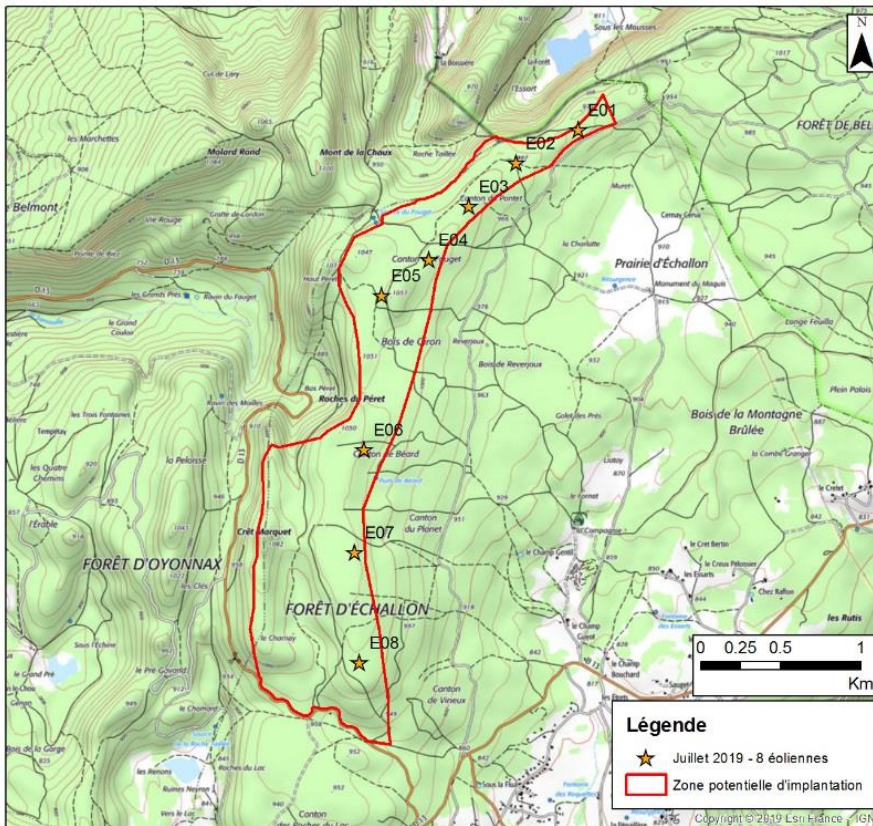


Variante n°2 depuis le Crêt



Variante n°3 – Implantation finale à 8 éoliennes de diamètre de 130 à 150 m et de hauteur totale de 200 à 230 m

Compte tenu de la direction principale du vent, la distance entre les éoliennes a été ajustée afin d'optimiser la production.



Dimension des éoliennes envisagées

Lors de leur dernière réunion en octobre, les partenaires du projet ont retenu à l'unanimité cette configuration.

Dans cette configuration, 3 éoliennes se trouvent sur les terrains appartenant à la commune d'Echallon (E06, E07 et E08), 2 sur les terrains appartenant à la commune de Giron (E04 et E05), et 3 sur les terrains appartenant à la commune de Belleydoux (E01, E02 et E03). A ce titre, les trois communes percevront des loyers pendant toute la durée d'exploitation du parc éolien.

Sur le photomontage ci-dessous, l'éolienne la plus proche du hameau du Crêt se trouve à une distance de 1,8 km (l'éolienne la plus à gauche sur la photo).

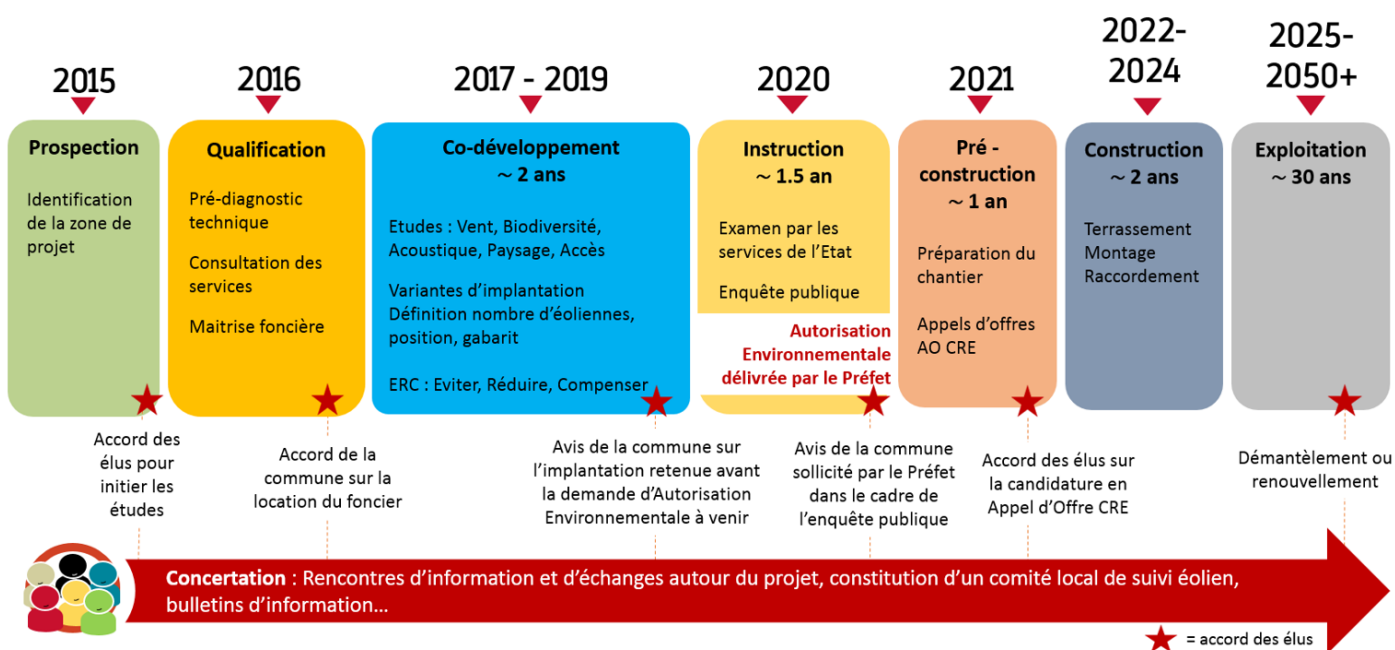
Photomontage non définitif – avant projet



Variante n°3 depuis le Crêt

Chronologie du projet

La configuration du projet est maintenant entérinée. La préparation du dossier se poursuit et la demande d'autorisation au Préfet sera faite au printemps 2020, pour une construction du parc entre 2022 et 2024.



VOTRE CONTACT
Gwenaëlle BORN
g.born@cnr.tm.fr
04 26 23 19 09



2 rue André Bonin
69316 LYON CEDEX 04
cnr.tm.fr